



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 1935

Texte de la question

MOUVEMENTS SOCIAUX

Mme la présidente. La parole est à Mme Muguette Jacquaint, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

Mme Muguette Jacquaint. Monsieur le Premier ministre, cette semaine votre gouvernement doit supporter une " tempête de manifs sur la France " (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), pour reprendre le titre choisi hier par un quotidien national.

Après le succès, samedi, du rassemblement de Guéret pour la défense des services publics en milieu rural et, dimanche, de la manifestation des femmes, après la mobilisation des cheminots hier, les manifestations des lycéens, des employés du commerce et des femmes aujourd'hui, des chercheurs demain, ce sera jeudi au tour des salariés des secteurs public et privé d'exprimer leur mécontentement et de défendre leur salaire, leur emploi, le temps de travail. Et 69 % des Français expriment leur sympathie pour ces mouvements.

La France gronde et souffre de votre politique, qui laisse filer le chômage au-dessus de la barre des 10 %, organise la précarité de l'emploi, la baisse du pouvoir d'achat et les bas salaires. C'est d'autant plus insupportable que, dans le même temps, à l'autre bout de la chaîne, la France d'en haut est florissante : les plus grandes entreprises cotées au CAC 40 voient leurs profits progresser de 22 % !

En cette journée du 8 mars, journée internationale des droits des femmes et pour l'égalité, comment ne pas voir que, dans notre pays, les femmes sont parmi les premières victimes de la dégradation de la situation sociale, des inégalités, les premières touchées par la précarité du travail, le temps partiel et les bas salaires ? En France, les femmes représentent 76,8 % des bas salaires et 80 % des très bas salaires. Comment peut-on vivre aujourd'hui avec 840 euros par mois ?

Monsieur le Premier ministre, comment pouvez-vous prétendre vouloir lutter contre les inégalités salariales et professionnelles dont les femmes sont victimes alors que vous menez campagne ("*La question !*" *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) pour faire adopter une constitution...

Mme la présidente. Madame Jacquaint, veuillez poser votre question !

Mme Muguette Jacquaint. ...qui livre à la loi du marché les droits fondamentaux des hommes et des femmes ? Comment pouvez-vous prétendre atteindre ces objectifs alors même que la logique de la directive Bolkestein organise le *dumping* social et toutes ces inégalités ? Monsieur le Premier ministre, comment allez-vous résoudre ces contradictions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Madame Jacquaint, vous avez abordé trois sujets réels : l'insécurité, le temps de travail choisi, qui est souvent subi, et le pouvoir d'achat.

M. André Chassaigne. Et les profits !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. S'agissant de l'insécurité, vous étiez dans cette assemblée quand a enfin été voté, il y a quelques semaines, un texte instaurant le parcours professionnel sécurisé pour les salariés des entreprises de moins de mille personnes. En ce moment même, les partenaires sociaux négocient la mise en place des congés de reclassement personnalisés et j'espère que nous aurons très rapidement un dispositif digne, qui permettra de régler bon nombre de situations.

S'agissant du pouvoir d'achat, je me permets de vous rappeler qu'après une très longue période où le SMIC a été jugulé, sous le gouvernement de M. Jospin (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Henri Emmanuelli. C'est honteux !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. ...sous le très agréable vocable de "modération salariale", le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a procédé à des augmentations successives du SMIC, dont une de 5,6 % en juillet dernier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Le 18 mars prochain, la commission nationale sur les salaires se réunira pour analyser les évolutions du pouvoir d'achat des dernières années. Je peux d'ores et déjà vous indiquer qu'en 2004 il a augmenté plus, pour les ouvriers français, que les quatre années précédentes.

Madame Jacquaint, nous allons annoncer, pour juillet prochain, une nouvelle augmentation du SMIC pour les salariés les plus touchés. En outre, nous appelons à une négociation des différentes branches dans le cadre de la commission nationale.

M. Jean Glavany. Tout va bien alors !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Enfin, Gérard Larcher a demandé une négociation sur le temps choisi ou subi dans la grande distribution. C'était bien le jour pour parler de l'emploi précaire et de l'emploi féminin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1935

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 mars 2005